

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 23 FÉVRIER 1894

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 51

LE MEDECIN DES FOLLES.

PREMIÈRE PARTIE.

L'HOTEL DU GRAND CERF

LXXII

(Suite.)

— Ah ! — murmura Fabrice, — que vous me jugez mal !

— En êtes-vous bien sûr ? — fit la jeune fille en souriant.

— Ne croyez-vous donc pas qu'une heure puisse suffire pour modifier un homme ?

— Je crois que c'est possible, mais qu'il faut à ce changement des motifs plus sérieux qu'un paysage entrevu et admiré.

— Si ces motifs existaient pour moi, que répondriez-vous ?

— Ne les connaissez pas, que pourrais-je répondre ?

— Et, — poursuivit Fabrice avec chaleur, — si je vous disais franchement, loyalement, que cette métamorphose de mon âme, c'est à vous qu'elle est due toute entière ?... Si j'ajoutais qu'en vous voyant j'ai compris pour la première fois le vide de mon cœur et le néant des joies mondaines ou l'on gaspille follement les plus belles années de sa jeunesse ?... Si je balbutiais enfin à vos pieds : — « Paula, je vous aime, ou plutôt je vous adore... En vous je mets tout mon espoir, tout mon bonheur, tout mon avenir... me repousseriez-vous ?... »

Etonnée, tremblante et joyeuse, mademoiselle Baltus, les yeux baissés, les joues en feu, avait écouté Fabrice avec un trouble plein de ravissement.

Elle se taisait.

— Me repousseriez-vous ? — répéta la jeune homme. — C'est à genoux que je vous supplie de répondre...

— Ainsi, — balbutia Paula d'une voix faible comme un souffle, — ainsi, vous m'aimez...

— Ah ! plus que ma vie, car sans vous je ne pourrais vivre...

— Mais vous me connaissez à peine.

— Je vous connais assez pour

m'être donné sans réserve et pour vous appartenir à jamais... — Ne savez-vous pas qu'il suffit d'un regard pour embraser un cœur, comme il suffit d'une étincelle pour allumer un incendie ?...

— Je sais qu'on l'affirme...

— Refusez-vous de le croire ?...

Paula fit un signe négatif.

— Vous ne doutez point de mon

amour ? — reprit vivement Fabrice.

— Puis-je vous accuser de mensonge ?... Je n'en ai pas le droit.

— Et vous, Paula, m'aimerez-vous

aussi ? — poursuivit le jeune homme

d'un ton suppliant et passionné. —

M'aimerez-vous comme je vous aime

Mademoiselle Baltus voulut parler, mais pendant quelques secondes

son émotion profonde, les battements

désordonnés de son cœur, arrêtaient

les mots de ses lèvres.

Enfin elle répliqua, mais si bas

que Fabrice devina ses paroles plutôt

qu'il ne les entendit :

— Je vous répondrai avant ce

soir...

— Pourquoi pas à l'instant ? —

s'écria Fabrice.

— Avant ce soir... — répéta Paula

en tendant la main à son interlocu-

teur, qui la pressa contre ses lèvres

avec une telle ardeur que la jeune

fillette rougit et pâlit tour à tour.

En ce moment Elmée, portant

dans ses bras un gigantesque bouquet,

ou plutôt une véritable gerbe

de fleurs des champs, rejoignit son

cousin et Mademoiselle Baltus et

interrompit l'entretien, qui d'ailleurs

ne pouvait se prolonger.

Nos trois personnages firent halte

pour attendre Maurice Delarivière

et M. et madame Lefebvre.

Claude Marteau avait suivi le che-

val, abandonnant son embarcation

au fil de l'eau et donnant de temps

à autre à coup d'aviron en sens

inverse afin d'empêcher la *Belle*

Lisa de filer trop vite.

Fabrice lui fit un signe.

Il accosta la berge. Les promeneurs

se réinstallèrent dans la chaloupe.

— Descendons-nous encore, sans

vous commander, MM. et dames ?

— demanda le matelot...

— Non, — fit Paula, — il est temps

de remonter.

La *Belle Lisa* vira bord et prit

le chemin de villa.

— Il me semble que la réussite

est complète, — pensa Fabrice — et

que la réponse de ce soir ne peut

être douteuse... — Je suis venu, j'ai

vu, j'ai vaincu.

Paula silencieuse, semblait préoccupée.

Madame Lefebvre la crut souffrante et la questionna.

— Je vais à merveille, — répondit

la jeune fille en souriant, — et si je

vous parais absorbée, c'est que je

combine un plan superbe...

— Lequel, chère mignonne ?

— Vous allez voir...

Puis, s'adressant à Claude, Paula,

continua :

— Batelier ?...

— Mademoiselle ? — fit le matelot

en ôtant son béret.

— Combien faudrait-il de temps

pour descendre de Melun au barrage

de Seineport, en canot ?

— Pas plus d'une heure, mademoiselle.

— Et pour aller de Seineport à

Cesson en voiture ?

— A peu près vingt-cinq minutes.

— Alors tout pourra se faire

comme je le désire.

— Que désirez-vous donc ? — demanda

Jacques Lefebvre.

— Vous conduire après dîner

jusqu'à Seineport en canot, de Seine-

port à Cesson en voiture... vous y

prendrez le train, et j'aurai passé

avec vous une heure et demie

de plus... — Je suppose qu'on accepte ?

— Je le crois bien ! — répondit à

l'unanimité.

— Ce sera charmant !...

— Alors, c'est entendu... — poursuivit

mademoiselle Baltus. — Le

batelier viendra nous prendre à huit

heures, et j'enverrai une voiture

nous attendre à Seineport.

On battit des mains.

— Vous entendez, batelier, chez

moi, à huit heures...

— Je serai exact, mademoiselle.

Le courant de la Seine, aux en-

virons de Melun n'est pas bien ra-

pide, et Claude Marteau maniait vigou-

reusement les avirons.

On arriva vite.

— Avant et après déjeuner, ma

chère Paula, — dit Jacques Lefebvre

— nous avons parcouru votre parc,

mais j'avoue que le plus curieux

des banquiers, — ce sont vos expres-

sions, — désirerait fort visiter votre

charmante villa dans ses moindres

détails...

— Je vais vous en faire les hon-

neurs... — répliqua la jeune fille.

Ne partageant que dans une cer-

taine mesure la curiosité de

Jacques Lefebvre, nous ne rejoind-

rons la maîtresse du logis et ses

hôtes qu'au moment ou après avoir

parcouru les nombreuses pièces d'un

intérieur confortable et plein d'un

luxe artistique, ils arrivèrent à la

porte de l'appartement qui avait été

celui de Frédéric Baltus.

Sur le seuil de la chambre à coucher Paula s'arrêta, et pendant une seconde parut indécise, puis elle se décida à ouvrir et fit entrer les visiteurs dans la pièce que nous connaissons déjà.

Nous avons vu la jeune fille pleurer et prier devant l'image de Frédéric, et faire un serment terrible au commencement de la nuit qui précédait l'exécution du condamné de Melun.

La lampe d'argent, toujours allumée, jetait sa lueur blafarde au milieu des demi-ténèbres que les lourds rideaux abaissés entretenaient même en plein jour.

— C'est la chambre du mort ! — dit Paula d'une voix sombre.

Fabrice, malgré le prodigieux empire sur lui-même dont il avait donné tant de preuves, tressaillit et changea de visage, mais l'obscurité mal combattue ne permettait pas de voir sa pâleur.

La jeune fille ajouta :

— Priens pour mon frère assassiné...

Elle traversa la pièce et marcha jusqu'au grand portrait suspendu dans l'un des panneaux.

Le visage énergique et fier de Frédéric Baltus émergeait de la toile avec un cachet frappant de réalité. — Il semblait vivre.

— Paula s'agenouilla en joignant les mains.

Edmée et madame Lefebvre suivirent son exemple. Les hommes s'inclinèrent.

Fabrice, dominé par une émotion terrible, sentait une sueur froide mouiller ses tempes.

Immobile, tremblant, en proie à une bizarre hallucination, il lui semblait que le portrait de sa victime, animé tout à coup, allait descendre de son cadre, s'avancer vers lui menaçant et lui crier ?

— Assassin, que viens-tu faire ici ?

Il frissonnait.

Mademoiselle Baltus se releva.

Si, à cette minute, elle avait regardé Fabrice attentivement, d'étranges soupçons se seraient éveillés dans son esprit. — Le trouble du jeune homme, sa pâleur livide, son attitude effarée, auraient été des révélations...

Mais Paula s'absorbait tout entière dans la pensée que ses lèvres allaient exprimer.

— Monsieur Fabrice, — dit-elle avec une lenteur solennelle, — j'ai promis de répondre avant ce soir à

la question que vous m'adressiez il y a une heure...

— C'est à l'instant, c'est en face du portrait de mon frère que je vais tenir ma promesse... Vous m'avez dit que vous m'aimiez, vous m'avez demandé si je vous aimais et si je consentais à vous donner ma vie ! Eh bien, oui, je vous aime, oui, je serai votre femme, mais seulement le jour où la lampe funèbre qui brûle sur nos têtes sera éteinte, car ce jour-là, j'aurai atteint le meurtrier... ce jour-là, j'aurai vengé mon frère...

LXXIII

Les paroles de Paula produisirent une sensation profonde. — Tous les auditeurs de sa déclaration solennelle et inattendue tressaillirent.

La jeune fille ajouta, en tendant la main à Fabrice :

— Vous savez maintenant ce que j'ai résolu... — Ma décision est irréversible... — Consentez-vous à attendre ?...

Fabrice n'avait plus besoin désormais de cacher un trouble qui s'expliquait d'une façon toute naturelle.

Il saisit la main de Paula, la pressa contre ses lèvres et s'écria :

— Si j'attendrai ? — Ah ! vous n'en doutez pas ! — Sûr de votre tendresse, et soutenu par l'espérance j'attendrais sans me lasser jusqu'à l'heure de ma mort ! — Mais je hâterai, je vous le jure, le jour de mon bonheur en unissant mes efforts aux vôtres, et si le meurtrier de votre frère existe, nous le trouverons ensemble !...

— Merci, Fabrice ! — murmura la jeune fille en enveloppant d'un regard chargé d'amour celui qui désormais était son fiancé. — Merci !...

Le grand lévrier, debout dans un angle de la chambre, fixait sur les deux acteurs de cette scène ses prunelles animées d'une intelligence presque humaine.

Il poussa un gémissement sourd.

— Silence, Fox ? — commanda Paula.

Le noble animal vint en rampant

se coucher à ses pieds et lui lécha les mains.

Mademoiselle Baltus se tourna de nouveau vers le portrait.

— Tu as entendu, mon frère bien-

aimé, — dit-elle, — nous sommes deux à présent pour te venger !...

Puis, s'appuyant sur le bras du

jeune homme, elle sortit de la chambre avec ses hôtes...

Vaines paroles ! — pensait Fabrice. — J'ai juré, moi, qu'elle m'appartiendrait et ce sera bientôt...

De son côté Jacques Lefebvre murmurait à l'oreille de sa femme :

— Tout cela, c'est très dramatique, mais je parie qu'avant trois mois nous irons à la noce...

Une nouvelle promenade dans le parc suivit la visite de l'intérieur au logis se prolongea jusqu'au moment où la cloche sonna l'heure du dîner.

Elmée, songeant à Georges, enviait un peu le bonheur de sa nouvelle et déjà bien chère amie, mais elle avait foi dans l'avenir.

M. Delarivière éprouvait une joie profonde de l'heureuse fortune de son neveu.

Le dîner fut incomparablement plus gai que le repas du matin, et le temps avait passé comme l'éclair quand le valet de chambre annonça que Claude Marteau venait d'arriver avec la *Belle Lisa*.

On prit place dans l'embarcation.

Elmée emportait non seulement sa gerbe de fleurs des champs, mais un splendide bouquet de roses coupées dans les serres de Paula.

La soirée était magnifique et déjà tiède, quoique la saison fût peu avancée.

A l'horizon, dans le ciel pur, la lune se levait ronde et large, comme un grand bouclier d'argent.

Un voyage sur la rivière, en de telles conditions, réalisait un rêve adorable.

Mademoiselle Baltus s'était assise à l'arrière à côté de Fabrice et lui parlait tous bas.

A chaque instant les cheveux de Paula, soulevés par la brise, effleuraient le front et les joues du jeune homme.

Le contact de cette chevelure soyeuse et parfumée ressemblait à une caresse, faisait tressaillir Fabrice et mettait dans ses veines des laves ardentes au lieu de sang.

Fox, couché aux pieds de sa maîtresse, la regardait d'un œil craintif et triste qui devenait farouche en se fixant sur le cousin d'Edmée.

Celle-ci se montrait depuis le départ d'une gaieté quasi-enfantine.

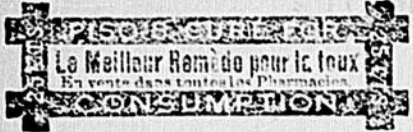
— Maintenant, — dit-elle tout à coup, — il me tarde que la prédiction de M. Lefebvre s'accomplisse.

— Quelle prédiction, chère mignonne ? — demanda Paula.

— Celle où M. Lefebvre affirmait que je serais une demoiselle d'honneur très gentille... — Je crois qu'il ne se trompait guère...

Mademoiselle Baltus ne répondit pas et serra la main de Fabrice.

(A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 23 FÉVRIER 1894.

LE "WILSON BILL"

— ET LA —

SUCRERIE DE BERTHIER.

La plupart des lecteurs de la GAZETTE de Berthier, n'ont vu sans doute dans le "Wilson Bill", actuellement en discussion au Sénat de Washington, qu'une mesure législative excellente, avantageuse pour le Canada, et destinée à réparer le tort que nous a causé pendant quatre années le fameux tarif McKinley.

Il y a certainement du vrai là-dedans.

Mais en supposant que ce bill soit accepté et voté par le Sénat, tel que l'a rédigé la Chambre des Représentants, dans cette séance mémorable de janvier, où les dames des tribunes jetaient leurs mouchoirs aux orateurs démocrates—suivant l'usage admis en Turquie, mais dans un autre ordre d'idées, croyons-nous—ou l'illustre Wilson, un des pères du Bill—qui en a plusieurs—était porté en triomphe sur les épaules de ses collègues avec un enthousiasme tel qu'il en est encore malade aujourd'hui; où un député démocrate, après avoir épuisé toutes les manières connues de manifester sa joie en inventant une dernière: celle d'embrasser le "speaker" Crisp—ceci est de l'histoire!—en supposant le bill voté sans modifications, nous sommes bien forcé d'admettre qu'il causerait un grand préjudice à la ville de Berthier.

Loi de nous la pensée d'accuser les Yankees d'avoir inventé le "Wilson Bill" dans le seul but de faire du tort à notre ville. Mais il n'en a été suivi, à bref délai, de la suppression de l'industrie sucrière au Canada et par suite de la suppression de l'usine de Berthier.

Car ce bill, tel que l'a voté la Chambre des Représentants, supprime tout droit de douane sur les sucres importés, et en même temps toute prime—"bounty" comme on dit à Washington—bonus comme on prononce ici—sur les sucres produits dans le pays. Par conséquent, il équivaut à la ruine immédiate de toutes les raffineries et sucreries de l'Amérique.

Notre gouvernement fédéral, toujours prêt à régler ses décisions sur celles du gouvernement des Etats-Unis, eût immédiatement supprimé le bonus sur des sucres fabriqués au Canada.

Or, s'il est permis d'espérer que l'industrie du sucre au Canada, d'ici à une dizaine d'années, pourra subsister et même continuer à se développer sans primes, il n'en est pas moins évident qu'elle a besoin de protection pendant plusieurs années encore, tant que la transformation culturale ne sera pas faite, c'est-à-dire tant que nos cultivateurs ne seront pas suffisamment habitués à produire de la bonne betterave à bon marché.

Le bonus enlevé, il n'y avait plus qu'à fermer l'usine et à la transformer en maison de santé à l'usage des législateurs vieillissants, par l'abus de l'étude de l'économie politique.

Heureusement pour nous, ce désastre n'est plus à redouter. Les dernières nouvelles de Washington sont beaucoup plus rassurantes. Evidemment les sénateurs ont réfléchi! c'est de leur âge. C'est la réflexion seule qui les a amenés à faire des modifications au bill Wilson. Car il est bien connu qu'il n'y a jamais de "boodlage" de l'autre côté du 45e parallèle, et que, d'ailleurs, les raffineurs américains, même pour sauver vingt millions par an sont incapables d'en sacrifier quatre ou cinq pour éclairer certains législateurs sur les événements d'une loi trop vite lâchée.

Le bill passera au sénat, mais avec quelques amendements notamment en ce qui concerne les sucres. On va rétablir au moins en partie l'ancien droit de douane sur les sucres importés, ce qui équivaudra, d'une manière indirecte, au "bounty" actuel sur les sucres indigènes.

Notre gouvernement d'Ottawa, comme tous les jours, suivra le mouvement: l'industrie sucrière continuera à être protégée, l'usine de Berthier ne deviendra pas une succursale de l'usine de Beauport.

Tout le monde sera content, ou à peu près.

Le vote triomphal du Wilson Bill

à la Chambre de Washington, n'aura donc en pour effet que d'effrayer pendant trois semaines ceux des lecteurs de la GAZETTE qui considèrent l'avenir de Berthier comme dépendant, en grande partie, de la prospérité de l'usine.

Ce mince résultat valait-il la peine de jeter tant de mouchoirs à la tête des députés, ô charmantes Misses White, Bleu, Green, Jaune, Black, etc.—car tels sont, d'après le Directory, les jolis noms de l'aristocratie féminine de Washington!

Etait-ce la peine, ô député trop inflammable, d'embrasser le père Crisp, le speaker, à qui par accident n'était pas arrivé depuis quarante-neuf ans? ou de disloquer ce pauvre Wilson, aujourd'hui transformé en juif-errant américain—en "sleeping car", naturellement—cherchant de Chicago à Mexico, comme nous le répètent les journaux américains, un air plus pur que celui de la Chambre des députés?

C'est égal, Berthier peut se vanter de l'avoir échappée belle!

Les emprunts du gouvernement Taillon.

UN AUTRE TROIS MILLIONS

Le gouvernement Taillon vient de contracter un nouvel emprunt de £600,000 sterling, en chiffres ronds \$3,000,000, en Angleterre, par l'entremise de la maison Coates, Son & Co de Londres.

Le fait est annoncé officiellement ce matin dans les journaux ministériels.

Ce nouvel emprunt n'est pas encore sur le marché, il paraît seulement avoir été donné à l'entreprise aux banquiers anglais. La dépêche dit vaguement que les conditions sont meilleures que celles de l'emprunt de l'an dernier.

Meilleur est encore loin de bon dans cette circonstance, car si l'on se rappelle les termes du contrat que M. Hall s'est vu, par sa maladresse, forcé de signer aux banquiers parisiens, c'est un marché de banqueroutiers qu'il a consenti.

Il est bon de noter en passant que les £600,000 sterling que le gouvernement vient d'emprunter à Londres ne sont évidemment pas destinés à racheter l'emprunt français qui est de plus de quatre millions de piastres. Ce nouvel emprunt est par son chiffre même une autre bouchée monstre que nos ogres sont déjà en train d'avaler, pour nous servir du style imagé que nos adversaires ne manquent jamais d'appliquer au gouvernement Mercier. En effet, comme nous le disions hier, la nouvelle s'est répandue que le gouvernement avait déjà touché la moitié de ces trois millions, et que M. Machin, l'assistant-treasury, passait en Angleterre pour compléter les arrangements pour la différence.

C'est donc trois millions en addition aux quatre millions français. Quant à cette dernière somme on sait à quelles conditions atroces elle a été empruntée. Le gouvernement s'est obligé, à peine de tout perdre, de déposer dès le 31 décembre prochain, c'est-à-dire plus de six mois avant l'échéance, une somme suffisante pour rembourser ces quatre millions; sinon, il devra bon gré malgré, confier aux mêmes banquiers français un emprunt d'un plus fort montant à l'échéance.

En revanche, il pourra montrer

ans aux conditions qu'il leur plaira d'imposer.

Voilà donc sept millions d'emprunts permanents, en sus des emprunts temporaires énormes prélevés directement sur le peuple.

Le gouvernement ne prend guère le chemin de l'abolition des taxes!

Que de corbeaux, grand Dieu!

Nous lisons dans l'Union Libérale: La semaine dernière a été témoin d'une affluence considérable de personnalités louches dans les murs de notre vieille cité. Le gouvernement provincial avait réussi à emprunter \$600,000 d'une banque quelconque.

C'était jour de paye jeudi le 9 courant.

Toute la gente rongeuse y était, Cousineau, St-Louis, les hommes du pont Curran et les héros du palais de justice de Montréal, es-cortaient M. Nantel, renflé comme la grenouille d'autan L'immortel Désiré Girouard conversait amicalement avec l'orateur Leblanc, surnommé le just.

MM. Charlebois, Vallière, ne parlaient plus que par clin-d'yeux.

Les gros et petits contracteurs voltigeaient, caquetaient, bequetaient!

Et les ministres de réclamer leur juste part dans le succès de l'affaire.

"Hsin, l'ai-je arrangé Pelletier et les castors," disait Nantel, épanoui, exubérant.

St-Louis, modeste comme tous les hommes de bien, opinait du bonnet.

Et d'en était un festin, mes amis! Après avoir dégusté un demi-million, produit du subsidie fédéral payé à la province de Québec depuis le premier janvier dernier, cette vermine le rongait à belles dents six mois d'avance, le demi-million qu'on ne nous devra qu'au mois de juillet prochain.

Au 10 de février tout le subsidie fédéral pour l'année entière est déjà passé aux mains des contracteurs amis du gouvernement.

Coincidence curieuse: à peine les derniers reçus étaient-ils signés, que les journaux annonçaient le départ pour l'Europe, l'Asie et l'Afrique, de l'hon. M. Nantel, le commissaire des travaux publics, avec lequel transigent ces contracteurs bien connus.

On dit que cet heureux ministre qui n'a qu'un salaire de quatre mille piastres par année pour faire vivre sa nombreuse famille dans un luxe enviable, se rendra en terre sainte, visiter les lieux où les vendeurs furent chassés du temple!

En passant à Paris, il pourra se renseigner, auprès des Panamistes en vue, sur l'art de la multiplication des contracteurs publics, pour un ouvrage donné à l'entreprise et presque terminé de longues années avant la formation d'un gouvernement.

En revanche, il pourra montrer

aux Bailhaut, aux Cornelins, Heiz et Arton, comment on permet à des favoris dans un pays libre, de spéculer sur la journée de travail d'un pauvre ouvrier, tout comme autrefois le maître imprudent louait au plus haut enchérisseur, le travail de ses esclaves!

Et dire que le peuple a voulu tout cela!

Vraiment, c'est à croire que nos ennemis ont raison. Nous ne sommes pas mûrs pour le gouvernement constitutionnel; nous n'avons ni le sentiment de nos droits, ni la force de nos devoirs!

L'opinion publique, qu'est-ce? C'est le vote basé sur des données fausses, exprimé par des hommes ignorant systématiquement la question à résoudre pour ne se ressouvenir que de griefs personnels et locaux de vieilles rengaines surannées!

Vous avez compris cela, MM. les ministres.

Allez-y gaiement et largement.

Vous ne faites que confirmer cette éternelle maxime, que les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent.

LÉON

COMPLIMENTS.

Lundi soir, à Toronto, après le discours de M. Joly, sir Oliver Mowat a adressé la parole et il a profité de l'occasion, pour dire qu'il ne connaissait pas dans le monde un peuple plus industrieux et plus économe que le peuple Canadien-Français.

Les Listes Électorales

Nous lisons dans le MONDE:

Nous partageons l'opinion émise par le STAR au sujet des listes électorales et nous croyons, nous aussi, qu'il devrait y avoir une révision annuelle faite d'une façon honnête et économique.

Les listes électorales sous le contrôle du gouvernement d'Ottawa n'ont pas été révisées depuis 1891 et cela probablement parce que l'opération coûte terriblement cher au pays.

Nous ne blâmons pas sir John Thompson de ce qu'il ait pratiqué l'économie, mais si le système actuel est trop dispendieux il vaut mieux retourner à l'ancien système qui ne coûtait rien et qui donnait généralement satisfaction.

Si nous avions demain une dissolution des chambres fédérales, il arriverait qu'une foule de défunts auraient encore droit de vote et qu'une multitude de jeunes gens, devenus majeurs depuis 1891 seraient privés de leur droit de citoyens.

Il suffit d'énoncer pareille proposition pour démontrer le vice de l'institution actuelle.

Il est à espérer que Sir John Thompson et ses collègues étudieront sérieusement cette question de la révision des listes électorales, et qu'à la prochaine session ils auront à ce sujet un projet de réformes à soumettre à la députation.

Le Chronicle dit que le nom le plus en vue dans le moment pour la mairie, à Québec, est celui de M. Jules Tessier, député de Portneuf.

COLLEGE ST-JOSEPH.

Noms de ceux qui ont conservé la note d'excellence pendant le mois de janvier:

Affaires 2e Année, (9 élèves).

Albini Durand, Irénée Lambert, Ant. Laporte, Emile Champagne, Jos. Dostaler, Alf. Tanguay, Aug. Faneuf.

Affaires 1ère Année, (17 élèves)

Camille Giroux, Isaïe Michaud, Ernest Carpentier, Esdras Giroux, Cuthbert Grandpré, Alphonse Clermont, Pierre Beausoleil.

Lettres, (8 élèves)

Henry Gauthier, Adel Gauthier, Nap. Bayeur, Jos. Alam, Ls. Pleau.

Syntaxe, (19 élèves)

Damase Olivier, Wilfrid Fernet, Archibald Mousseau, Alp. Gervais, Georges Gauthier, Arthur Ferland, Ernest Comtois, Chs. Roeray, Wilf. Desrosiers, Albert Bellerose, Philippe Denis.

Eléments, (33 élèves)

Hector Bayeur, Alp. de Grandpré, Homis. Aubé, Ald. Tellier, Ernest Gervais, Louis Hénauld, Alp. Clément Louis Robitaille, Gustave Coutu, Edmond Dorval, Gaspard Lagassé, Victor Tellier, Horace Caisse, Gaspard Bruneau, Alb. Alard, J. A. Robillard, Gaspard Lavallée.

Préparatoire.

Tancrède Maynard, Elie Bruneau, Alp. Dostaler, Azarie Bacon, Stanislas Aubuchon, E. Lavoix, Alb. Aubuchon, Nap. Gariépy, Chs. Vézina, J. Bruneau, Alb. Paquette, Ed. Béland, H. Dostaler.

Nous nous flattons de mentionner les noms des calligraphes qui se sont le plus distingués dans le cours du mois de janvier.

Affaires, (2e Année)

Classe.

1er Albini Durand, 2e Irénée Lambert, 3e Ant. Laporte.

Calligraphie.

1er Conrad Caron, 2e Aug. Faneuf, 3e Irénée Lambert.

Affaires, (1ère Année)

Classe.

1er Isaïe Michaud, 2e Art. Coulombe, 3e Louis Gladu.

Calligraphie.

1er Louis Gladu, 2e Esdras Giroux, 3e Alphonse Clermont.

Lettres.

Classe.

1er Henri Gauthier, 2e Adel Gauthier, 3e Harris Drolet.

Calligraphie.

1er Henry Gauthier, 2e Adel Gauthier, 3e Louis Pleau.

Syntaxe.

Classe.

1er Damase Olivier, 2e Wilf. Fernet, 3e Wilf. Fehier.

Calligraphie.

1er A. Mousseau, 2e Georges Gauthier, 3e A. St-Cyr.

Elements.

Classe.

1er Onézime Plante, 2e Hector Bayeur, 3e Alp. de Grandpré.

Calligraphie.

1er Alph. Clément, 2e Rodrigue, Fauteux, 3e Horace Caisse.

Préparatoire.

Classe.

1er E. Benoit, 2e Tancrède Mesnard 3e E. Généreux.

Calligraphie.

1er Tancrède Mesnard, 2e Alp. Dostaler, 3e Saül Dubeau.

A. M. D. G.

NAISSANCE.

En cette ville, le 21 février courant, l'épouse du Capitaine F. J. A. Demers, un fils.

Parrain, M. Augustus Whiteford, de la maison Whiteford & Théoret de Montréal; marraine, mademoiselle Délima Demers de cette ville.

Nouvelles de la Ville et du District.

L'hon. M. Sylvestre était hier de passage en cette ville, revenant de L'Assomption.

M. Joseph Clerk, de la maison Thomas May, de Montréal, était en cette ville mercredi.

M. A. A. Bruneau, avocat de Sossel, était en cette ville lundi dernier et a suivi le terme de la Cour.

Notre curé, le Revd. Messire Champeau, a été nommé l'un des missionnaires de l'agriculture.

M. Payan de la maison Ducloux & Payan, de Ste-Hyacinthe, était en cette ville mercredi dernier.

Plusieurs personnes de Berthier sont allées à l'Assomption, assister à la Convention Agricole qui a eu lieu hier en cette dernière ville.

M. le notaire J. E. Archambault de St-Gabriel de Brandon était mercredi dernier de passage en cette ville.

Les marguilliers de l'Eglise Anglaise de cette ville ont loué le terrain de leur fabrique, aux propriétaires de l'Usine, pour faire la culture de la betterave.

M. Labbé Gnymond, curé de St-Michel des Saints, doit venir dimanche prochain nous entretenir de sa mission, et faire une quête dans l'église pour venir en aide aux colons de cette partie de la province.

Il y aura cette année une exposition régionale pour les comtés de L'Assomption, Berthier, Joliette et Montcalm.

Elle aura lieu les 27 et 28 septembre prochain, dans la paroisse de St-Jacques de l'Acadian, comté de Montcalm.

Nous attirons l'attention des lecteurs sur l'annonce que nous publions ailleurs. M. Pelletier, agent du C. P. R. offre à louer la propriété de M. W. Noisieux. Cette maison est située sur la rue Edouard près des Bureaux publics, etc., etc. Le beau et grand jardin potager y attendant est très propre à la culture de légumes de toute sorte. Les vignes que contient ce jardin ont donné plus de trois cents livres de raisin, l'année dernière. Il y a aussi une grande quantité d'arbres fruitiers.

Il est, paraît-il, question de former, dans la ville de Berthier, un syndicat pour faire la culture de 100 arpents de betterave.

La ville qui avait voté un bonus de \$5,000 aux MM. Lefebvre et qui n'a pas été réclamé, mettrait un joli montant dans ce syndicat pour favoriser cette culture.

Nous comprenons que Berthier a à cœur, le succès de la Sucrerie, et ce n'est qu'en faisant des sacrifices pour faire prospérer cette culture que le succès sera assuré.

Nous applaudirions de tout cœur à un tel projet.

On se rappelle la fameuse affaire du notaire Marion, arrêté pour faux sur la plainte d'un nommé Lafortune, neveu de Ls. Tellier, dont on avait, suivant la dénonciation, forgé

signature au bas d'un prétendu testament.

Nos lecteurs se souviennent aussi que le testament produit avait disparu durant l'enquête, et que par suite de la disparition de cette pièce justificative, le plaignant avait dû abandonner ses procédés. Une action en dommages fut intentée par Marion qui cependant négligea toujours de procéder en cette action.

M. Lafortune vient d'ordonner à ses avocats MM. David Lafortune & Cie, d'inscrire la cause sans plus de délais.

On nous promet d'intéressants détails.

Arrivés à L'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers.

J. H. Clerk, Montréal, U. S. Robichard, do, G. W. Vern, do, V. V. Bélieu, do, L. P. Laurendeau, do, L. G. Demers, do, J. W. Ryder, do, N. H. Geary, do, A. Dessane, do, Louis Paul, do, N. Seguin, J. S. Désy, Joliette, Nap Rivard, do, O. A. Vidal, Trois-Rivières, Edwan T. Reed Ste-Catherine, Ont., L. D. Caron, Toronto, P. E. Payan, St-Hyacinthe, H. C. Charland, Sorel, A. P. Vanasse, do, T. Bélar, do, W. D. Dow, New-York, E. Piché, do.

LA SUCRERIE DE BERTHIER

VOYAGE DE MM. LEFEBVRE EN EUROPE

Nous lisons dans les journaux de Montréal :

M. Michel Lefebvre, de la maison Michel Lefebvre et Cie, part le 28 courant pour une tournée en Europe, dans le but de rétablir sa santé. Il sera accompagné de son petit-fils, M. Théodore Lefebvre. Ce dernier, que l'on destine à la gestion de l'importante usine de Berthier, devra passer quelques années à la célèbre école sucrière belge de Glons, près de Liège. Cette institution fondée sous le patronage de l'Etat et de la Société générale des Fabricants de sucre de Belgique, donne une instruction technique des plus pratiques.

Les élèves parcourent les usines si renommées de ce pays et là ils apprennent sur place, les connaissances chimiques, mécaniques et agricoles nécessaires pour en faire de experts et spécialistes dans l'industrie sucrière.

MM. Lefebvre viennent de construire près de leur établissement à Berthier une grande raffinerie de sucre. On y attend sous peu trois cents mille tonnes de sucre brut, venant d'Allemagne.

DECES.

A Berthier, le 7 du courant, à l'âge de 14 ans, Délima Bacon, fille de M. Joseph Bazon.

Les funérailles ont eu lieu le 9 courant, à Berthier.

En cette ville, le 17 du courant, à l'âge de 26 ans, Alfred Guilmette, fils de feu Onésime Guilmette et frère de M. Henri Guilmette hôtelier.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A Berthier, le 20 du courant, à l'âge de 35 ans, Rémi Guibault, fils de M. Hercule Guibault, cultivateur.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, en cette paroisse.

Il était congréganiste. Nous offrons nos condoléances aux familles affligées.

NOTES DIVERSES

Le Mail dit que M. Joly de Lotbinière est l'un des hommes les plus distingués (finest) qu'on ait jamais rencontrés dans la vie publique au Canada.

Nous lisons dans la Liberté :

"Ceux qui ont connu M. G. A. Nantel dans ses jours de déché à St-Jérôme, doivent trouver ça très drôle de le voir propriétaire d'immeubles à Montréal et à la Rivière du Loup et de le voir partir pour la Palestine.

Les scrupuleux qui se scandalisaient du train de vie de M. Mercier, que disent-ils du train de vie de M. le seigneur de Terra Nova ?

Quant à nous, sans vouloir provoquer de sous-entendus, nous sommes d'opinion que la politique n'a pas appauvri M. Nantel."

La Patrie disait samedi :

"On affirme de plus en plus, dans les cercles politiques, que le gouvernement fédéral avait décidé de remettre en liberté l'hon. Thomas McGreevy et M. N. K. Connolly, actuellement détenus dans la prison du comté de Carleton.

Mais il paraît que nos honnêtes gouvernants ont changé d'opinion en présence de l'attitude des deux détenus, qui ont persistamment refusé de se départir de certains petits papiers intéressants et fort compromettants pour quelques chefs bleus.

Des renseignements venant de sources certaines, nous mettent maintenant en mesure d'affirmer que MM. McGreevy et Connolly seront gardés en prison jusqu'après les élections fédérales, qui se feront immédiatement après la session.

Afin d'empêcher toute révélation de la part des deux prisonniers, une surveillance très minutieuse va être faite autour de la prison. On empêchera, par tous les moyens possibles, McGreevy et Connolly de rendre publiques les documents dont ils sont dépositaires."

UNE QUESTION VITALE

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis écrivit à la date du 14 décembre dernier : "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus ; je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr Larivière, de Manville R. I. Si une femme ou fille, devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, deux semaines ne se passent pas sans que mes malades viennent me dire qu'elles sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Régulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal." Le "Régulateur" et les "Female Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière Manville R. I. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles.

MM. Evans & Son de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada où les marchands peuvent avoir de ces remèdes.

Si vous voulez avoir de la fleur de première qualité et à meilleur marché que partout ailleurs, vous n'aurez qu'à aller au magasin de M. W. G. McConnel.

Maison à Louer.

M. L. Pelletier, agent du C. P. R. offre à louer à un prix bien raisonnable la magnifique résidence de M. William Noisoux, sur la rue Edouard. Il y a attenant à cette propriété une écurie et un grand jardin potager, contenant une vingtaine de belles vignes et un grand nombre d'arbres fruitiers. 23 déc. 1894, 1m.

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

Province de Québec, }
District de Richelieu. }
No. 3829.

COUR SUPÉRIEURE.

LICITATION.

Avis public est par le présent donné que, par et en vertu d'un jugement de la cour supérieure, pour la province de Québec, siégeant à Sorel, dans le district de Richelieu, le premier jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, dans une cause portant le numéro 3829, dans laquelle Patrick Champagne, cultivateur, de la paroisse de Ste-Elizabeth, dans le district de Joliette, est Demandeur ; et Dame Caroline Pelland, épouse de Victor Ruelle, et le dit Victor Ruelle, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes ; Demoiselle Emma Pelland, fille majeure et usant de ses droits, tous trois ci-devant de la paroisse de Berthier, dans le district de Richelieu, et maintenant absents du pays ; Dame Elize Pelland, épouse de Charles Tellier, charretier, de la ville de Berthier, dans le district de Richelieu, et le dit Charles Tellier, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes ; Rose Pelland, veuve de Amable Boucher, en son vivant hôtelier, de la ville de Berthier, dans le district de Richelieu ; Norbert Lafrenière, mécanicien, de la cité et du district de Montréal ; Philomène Lafrenière, du même lieu veuve de Charles Pelland, en son vivant mécanicien ; Lina Lafrenière, épouse de Narcisse Pelland, cultivateur de la paroisse de Saint-Thomas de Joliette, district de Joliette, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse ; Jeanne Lafrenière, épouse de Louis Chiquette, corroyeur, de Berthier, district de Richelieu, ce dernier pour autoriser sa dite épouse ; Caroline Lafrenière, épouse de Téléphore St-Cyr, commerçant à Berthier, dans le district de Richelieu, ce dernier pour autoriser sa dite épouse ; Marceline Lafrenière, fille majeure et usant de ses droits, ci-devant du dit lieu de Berthier, et maintenant absente du pays ; Louis Noël Pelland, ci-devant du dit lieu de Berthier, et maintenant aussi absent de la province de Québec ; Raymond Boucher, de Lanoraie, dans le district de Richelieu ; Alexandre Champagne, ci-devant du dit lieu de Berthier, et maintenant absent de la province de Québec ; Arthur Champagne, cultivateur, de la paroisse de Berthier, dans le district de Richelieu ; Norbert Champagne, ci-devant du dit lieu de Berthier, et maintenant absent de la province de Québec ; Louise Champagne épouse de Honoré Desrosiers, de la ville de Berthier, dans le district de Richelieu, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse ; Michel Champagne, ci-devant du dit lieu de Berthier, et maintenant absent de la province de Québec ; Catharine Pelland, veuve de Hercule Lavallée, en son vivant cultivateur, de la paroisse de Berthier, dans le district de Richelieu, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse ; Luce Pelland, épouse de Louis Archambault, de la cité et du district de Montréal, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse ; Hercule Pelland, de la paroisse de Berthier dans le district de Richelieu, et Onésime Pelland, ci-devant du dit lieu de Berthier, et maintenant absents de la province de Québec ; Marie Pelland, veuve de Jean-Baptiste Lafrenière, en son vivant cultivateur, absente de la province de Québec ; Louise Pelland, épouse de Sinaïe Cornélius dit Grandchamp de la paroisse de Berthier, district de Richelieu, ce dernier pour autoriser sa dite épouse ; Evelina Pelland, épouse de Olivier Désalliers, de la paroisse de Berthier, district de Richelieu, ce dernier pour autoriser sa dite épouse, sont défendeurs ; et Damase Gervais, Joseph Pelland, Emérance Boucher, veuve de feu Paul Pelland, en son vivant cultivateur, avec lequel elle était commune en biens, et Hercule Pelland, tous trois cultivateurs, de la paroisse de

Berthier, dans le district de Richelieu, et Olivier Caumartin, de la paroisse de Saint-Cuthbert, dit district, sont mis en cause ; ordonnant la licitation des immeubles suivants, savoir :

1o Une terre située en la paroisse de Berthier, dans la concession nord-est de la rivière Bayonne, contenant un arpent et demi de front sur environ quarante arpents de profondeur, et connue sous les numéros 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Berthier.

2o Une terre située en la paroisse de Berthier, dans la concession sud-est de la rivière Chicot, contenant un demi-arpent de front sur environ vingt arpents de profondeur, et connue sous le numéro 380, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Berthier.

3o Une terre située en la paroisse de Berthier, dans la concession sud-ouest de la rivière Lachaloupe ou Sainte-Philomène, contenant un arpent et demi de front sur environ vingt-six arpents de profondeur, et connue aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la susdite paroisse de Berthier, sous le numéro 180.

Les immeubles ci-dessus décrits seront mis en vente et adjugés au plus haut et dernier enchérisseur, le PREMIER jour de MARS prochain (1894), au Palais de Justice, à Sorel susdit, où siège la dite cour, et séance tenante ; sujette, la dite vente, aux charges, clauses et conditions mentionnées au cahier des charges, déposé au bureau du notaire de la dite cour ; et toute opposition afin d'annuler, afin de charge ou afin de distraire à la dite licitation doit être produite au bureau du notaire de la dite cour, au moins quinze jours avant le jour fixé comme susdit pour la dite vente et adjudication ; et les oppositions afin de conserver devront être produites dans les six jours qui suivront l'adjudication ; et toutes personnes faisant défaut de produire leurs oppositions dans les délais ci-dessus mentionnés seront forcloses de le faire. Sorel, 11 décembre 1893.

C. A. CHÉNEVERT.

Procureur du demandeur.

16 février 1894.—2ms.

Hotel Richelieu.

Le Premier Hotel Français de Montreal.

TRES AVANTAGEUSEMENT CONNU BU PUBLIC.

Sa seule entrée est sur la rue ST-VINCENT, et non sur la place Jacques-Cartier, comme autrefois. Si vous voulez être bien servis et à des prix modérés, allez à l'Hotel Richelieu et adressez-vous à M. ISIDORE BUROCHER, le propriétaire. 16 février 1894.

A VENDRE.

M. JOS. B. FERLAND, étant, pour cause de santé, obligé d'abandonner la culture, offre en vente la belle propriété qu'il possède à la Petite Rivière de Berthier, à proximité du chemin de fer. Cette terre, contenant 105 arpents, est certainement une des mieux améliorées de toute la paroisse de Berthier. Rien n'a été négligé pour l'engraisser et la rendre fertile. Elle est même en état, pour la plus grande partie, de produire sans autres engrais n'importe quel légume. Les bâtisses qui consistent en maison, écuries, granges, porcherie, caveau, etc, sont dans le meilleur état possible et construites sur les plans les plus modernes. Seulement que le caveau a coûté plus de \$150 00 au propriétaire. Les conditions de paiements seront faciles. S'adresser à

JOSEPH B. FERLAND, BERTHIER.

2 fév. 1894.—1m.

J. L. Z. DESY.

Horloger & Bijoutier,

RUE EDOUARD. PRES DE L'HOTEL GUILMETTE, BERTHIER.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de

Bijouteries, Joncs, etc, etc.

ET DE LA RÉPARATION DE MONTRES, HORLOGES, ETC., ETC.

Il aura aussi toujours en mains, un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

Il tiendra aussi des **POUDRES À ARGENTÉE** de première qualité.

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est sollicitée.

J. L. Z. DESY.

10 Novembre 1893.

Hotel Riendeau

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadere des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé : il portera toujours le nom de :

HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est un nombre des meilleurs hôtels de Montréal. Magnifique table, bonnes chambres, liquours choisis, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe. Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

15 août 1890.

ARGENT À PRÊTER
Sur hypothèques, à 6 par cent. S'adresser à MM. A. MAGNAN et A. CABANA, notaires, Joliette. 30 sept. 1892.

A VENDRE.
Une magnifique fournaise en parfait ordre et ayant bien peu d'usage. S'adresser à ce bureau.

Almanachs pour 1894

PUBLIÉS PAR J. B. ROLLAND & FILS MONTREAL.

Almanach agricole, commercial et historique, (28ème année).

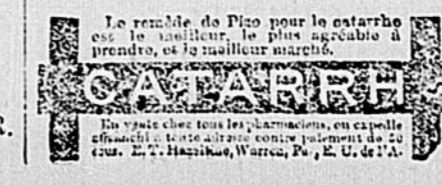
Almanach des familles, (17e année)

Almanach des Cercles Agricoles, (1ère année).

Ce dernier publié sous les auspices du Département de l'Agriculture et de Colonisation, de la Province de Québec, renferme des matières du plus vif intérêt pour toutes les classes de l'industrie, en particulier, de l'Agricole.

Calendrier de la Puissance du Canada, contenant la liste complète de tous les membres du Clergé, du Canada.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands au prix de 5 centins, chacun.



Beausoleil & Choquette

AVOCATS. No. 1592, rue Notre-Dame, MONTREAL.

Mercier, Gouin & Lemieux AVOCATS. BATISSE "NEW-YORK LIFE" MONTREAL. 29 Sept. 1893.

NARCISSE DEMERS, L. L. B. AVOCAT. No 54, rue St-Gabriel. MONTREAL.

ETABLISSEMENT EN 1867. L. C. de TONNANCOUR, MARCHAND-TAILLEUR, 8-COTE SAINT-LAMBERT-S MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 22 Avril 1892.

N. LÉVEILLÉ, Marchand-Tailleur. Employé pendant 19 ans à la maison L. C. DeTonnancour. 1381 Rue St-Laurent, MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux. 6 octobre 1893.

Dr Louis Franchère L.D.S.

CHIRURGIEN DENTISTE 121 ST-DENIS, (Coin Dorchester) MONTREAL.

Couronnes en or et porcelaine. Dentiers avec ou sans palais. Traitement des dents et des maladies de la bouche.

Incrustations Dentaires, de tout genre, or, argent, platine, etc., etc. Administration du Gaz végétal. Chloroforme, Ether, Bromure d'Éthyle, cocaïne.

Une attention toute spéciale sera donnée au traitement des dents des enfants. Poudre Dentifrice à l'Otto de Rose du Dr LOUIS FRANCHÈRE L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE, ST-DENIS, (COIN DORCHESTER)

Cette poudre à base de quinquina a pour effet de tonifier les gencives en les rendant fermes et roses. Elle corrige l'haleine fétide et donne aux dents une couleur blanc de perle. En vente à mon bureau, et chez

L. A. BERNARD PHARMACIEN 1882 RUE STE-CATHERINE, PRÈS DE LA RUE

St-Laurent, - MONTREAL. 6 octobre 1893.

LE GRAND TONIQUE NERVAL

AMERICAIN DU SUD

ET LA GUÉRISON DE L'ESTOMAC ET DU FOIE

La plus étonnante découverte médicale des dernières cent années.

Plaisant au goût comme le plus doux nectar. Sûr et inoffensif comme le lait le plus pur.

Ce tonique Nerval extraordinaire a été seulement introduit récemment en ce pays par les propriétaires et manufacturiers du grand tonique Nerval Américain du sud, et cependant sa grande valeur comme agent curatif a été connue par quelques uns des médecins les plus savants, qui n'ont pas découvert ses mérites et sa valeur à la connaissance du public en général.

Cette médecine a complètement résolu le problème de la guérison des indigestions, de la dyspeptie, et des maladies du système nerveux en général. Elle est aussi de la plus grande valeur pour la guérison d'une santé languissante sous toutes les formes de quelle cause que ce soit. Ceci est opéré par les grandes qualités toniques nerveuses qu'elle possède, et par sa grande puissance curative sur les organes digestifs, l'estomac, le foie et les intestins. Aucun remède se compare avec ce tonique nerval d'une valeur extraordinaire comme un constructeur et renforteur des forces de la vie du corps humain, ainsi qu'un grand renforteur d'une constitution ruinée. C'est aussi d'une valeur permanente plus réelle dans le traitement et la cure de maladie de pommous qu'aucun remède usagé sur ce continent pour la consommation. C'est une merveilleuse cure pour les maladies nerveuses du sexe féminin de tous les âges. Les dames qui approchent du moment critique appelé un changement dans la vie, ne devraient manquer d'usager ce grand tonique nerval, presque constamment, par l'espace de deux ou trois ans. Il les fera passer sagement à travers le danger. Ce grand fortifiant et curatif est d'une inestimable valeur pour les personnes âgées et les infirmes, par ses grandes propriétés énergiques, il leur donnera un nouveau soutien pour la vie. Il augmentera de dix ou quinze années de vie ceux qui prendront une demi douzaine de bouteilles de ce remède chaque année.

C'EST UN GRAND REMÈDE POUR LA GUÉRISON DE

- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--------------------|------------------|--|-----------------------------|----------------|------------------------|----------------------|-------------------|------------------------------|-------------------------------|--|------------------------------|------------------|--------------------|--------------------------------|
| Maladie des nerfs | Abattement nerveux | Mal aux nerfs de la tête | Mal à la tête | Faiblesse féminine | Frissons nerveux | Paralysie | Parosisme nerveux et | Étourdissement nerveux | Suète chaude | Palpitation du cœur | Dépression mentale | Manque de sommeil | Dance de St. Guy | Nerfs faibles chez les femmes | Nerfs faibles chez les personnes âgées | Névralgie | Douleurs au cœur | Douleurs au dos | Santé défailante |
| Constitution brisée | Débilité d'un âge avancé | Indigestion et dyspeptie | Brûlure au cœur et estomac aigre | Poids et sensibilité de l'estomac | Perte de l'appétit | Rêves effrayants | Vertige et tintement dans les oreilles | Faiblesse des extrémités et | Étourdissement | Sang impur et appauvri | Furoncles et charbon | Serofule | Clônes et serofule enflammés | Consomption des pommous | Catarrhe des pommous | Bronchites et toux chronique | Maladie du foie | Diarrhée chronique | Enfants délicats et serofuleux |

MALADIES NERVEUSES.

Comme guérison pour chaque classe de maladies nerveuses, aucun remède est capable de se comparer avec le tonique nerval, lequel est très plaisant et inoffensif dans tous ses effets sur le plus jeune enfant comme le plus âgé et le plus décrépit. Les neuf dixième de toutes les douleurs auxquelles l'humanité est héritière, dépendent d'un épuisement nerveux et d'une digestion altérée. Quand il y a une provision insuffisante de matières nutritives pour les nerfs dans le sang, un état de débilité général du cerveau, de la moelle épinière, et l'énergement en est le résultat. Nerfs affaiblis, par conséquent les muscles affaiblis deviennent forts quand la bonne sorte de nourriture est supprimée; et mille faiblesses et douleurs disparaissent tandis que les nerfs se rétablissent. Comme le système nerveux doit pourrir, et toute la puissance par laquelle les forces vitales du corps sont maintenues, premièrement on souffre par le manque d'une nutrition parfaite. Ordinairement la nourriture ne contient pas une quantité suffisante de la sorte de nourriture nécessaire pour réparer ce qui s'use par notre manière de vivre et de travail imposé aux nerfs. Pour cette raison il devient nécessaire qu'une nourriture pour les nerfs soit pourvue. Ce Nerval Américain du sud a été trouvé contenir par analyse les éléments essentiels desquels les tissus des nerfs sont formés. Ceci rend compte de son adaptation universel pour la guérison du dérangement nerveux sous toutes ses formes.

Casey, Montserrat, Ind., le 20 Août, 86. A la grande Co. de Montserrat Américain du sud. Messieurs: Je désire vous dire que j'ai souffert pendant plusieurs années avec une terrible maladie de l'estomac et des nerfs. J'ai essayé chaque médecine dont j'ai entendu parler, mais aucune ne m'a fait un bien appréciable. Jusqu'à ce que j'aie été conseillé d'essayer votre grand tonique Nerval Américain du sud, et après l'estomac et le foie, et de la suite je me suis senti un bien extraordinaire. Je suis surpris de la puissance extraordinaire pour guérir l'estomac et le système nerveux. Si jamais vous connaissez la valeur de ce tonique, je vous prie de m'en envoyer un peu capable de satisfaire mes demandes. J. A. HARRIS, Le Président Montgomery Co.

UNE GUÉRISON ASSURÉE DE LA DANSE DE ST. GUY OU CHORÉE. CHAMFORDVILLE, IND., le 22 Juin, 1887. Ma fille âgée de onze ans, était sévèrement affligée de la danse de St. Guy ou Chorée. Nous lui avons donné trois bouteilles de ce grand tonique Nerval Américain du sud, et elle se trouva parfaitement rétablie. Je crois que ce remède guérira chaque cas de danse de St. Guy. J'ai vu ce remède dans ma famille depuis deux années, et suis certain qu'il est le meilleur remède au monde pour l'indigestion et dyspeptie, ainsi que pour tous les dérangements nerveux sous toutes ses formes, comme aussi pour une épilepsie chancelante provenant de quelle cause que ce soit. JEAN T. MISH, Comte Montgomery, Ind. Signé et attesté en ma présence le 22 Juin, 1887. CHAS. W. WRIGHT, Notaire.

INDIGESTION ET DYSPÉPTIE. LE GRAND TONIQUE NERVAL DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Jequel nous vous offrons, est absolument le seul remède infaillible découvert pour la guérison d'indigestion, de dyspeptie, et la vaste suite de symptômes et d'horreurs qui sont le résultat de la maladie et débilité de l'estomac humain. Personne étant atteint par une maladie de l'estomac ne peut laisser de côté ce joyau d'une valeur incalculable, et le témoignage de beaucoup prouve que ce remède est le seul et unique au monde qui guérit ce destructeur universel. Il n'y a point de cas de malignité de la maladie de l'estomac qui puisse résister à l'extraordinaire puissance de guérison du tonique Nerval Américain du Sud.

Mrs. ELLA A. BRANTON, de New Ross, Indiana, dit: "Je ne puis exprimer tout ce que je dois au grand tonique Nerval Américain du Sud. J'ai gardé et suis en possession d'un estomac qui, sous l'usage de ce grand tonique, est devenu normal et d'une digestion parfaite. J'ai été débilité par une indigestion et dyspeptie, et j'ai été guéri par ce grand tonique. Je suis maintenant en parfaite santé. Je ne regrette pas d'avoir essayé ce grand tonique Nerval Américain du Sud, et je le recommande à tous ceux qui souffrent de l'estomac et des nerfs. C'est le plus grand remède que je connaisse pour les nerfs, l'estomac et les pommous."

Large Bouteille de 16 onces, \$1.00. CHAQUE BOUTEILLE EST GARANTIE. En vente à la Pharmacie du Dr. C. Lafontaine, Berthier. 21 Avril 1893.

Pour ce Mauvais Rhume

Allen's Lung Balsam

HAUTEMENT RECOMMANDÉ

Comme préventif et pour guérir tous maux de gorge ou pommous.

Novembre 1893.

BIÈRE et PORTER

—DE—

JOHN LABATT

Huit Médailles et Dix Diplômes

Décorées à l'Exposition universelle de la France, de l'Australie, des États-Unis, du Canada, de la Jamaïque et des Indes Occidentales.

D'un goût et d'une saveur agréables et d'une pureté garantie. Fais spécialement pour le climat de ce continent. Ces breuvages ne sont pas surpris.

Brasserie à London, Ont. Canada.

Agence de Montréal—Avenue de Lorimier, Coin de la Rue Albert.

Seul agent à Berthier, ARTHUR CAISSE, marchand d'épicerie et liqueurs, Coin des rues Edouard et du Marché.

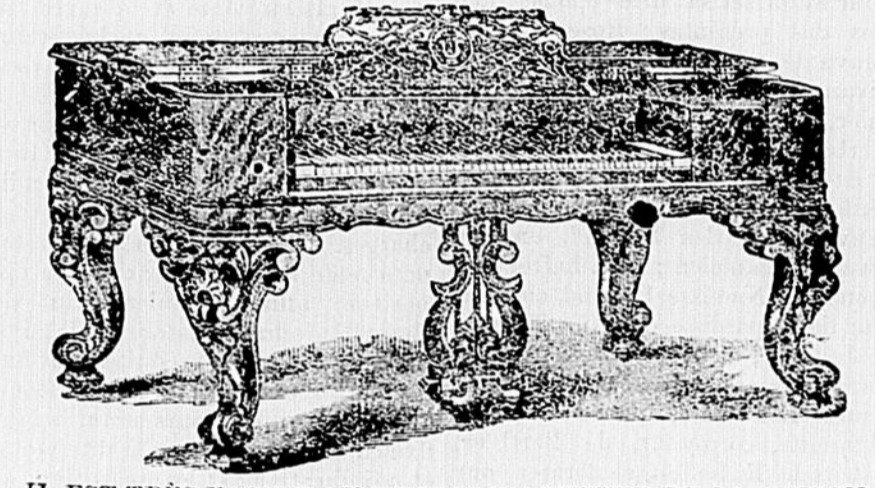
13 Octobre 1893.

RHUMATISME

NEURALGIE, RAIDEUR DES MUSCLES DOULEURS DE COTE ET MAL DE DOS

Quand le "D. & L." MENTHOL PLASTER est Employé.

Novembre 1893.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

1637—Rue Notre-Dame—1637

MONTRÉAL.

29 SEPTEMBRE 1893.

Laurent, Laforce & Bourdeau, 1637—Rue Notre-Dame—1637 MONTRÉAL.

VIN SAINT-CUTHBERT.

VIN CANADIEN

FABRIQUÉ PAR

Hercule Lafontaine,

— DE —

ST-CUTHBERT, P. Q.

Ces vins sont de jus de raisin, purs, non falsifiés, recommandés comme tonique, agréables au goût et d'une grande suavité. Les prix sont excessivement bas de \$1.00 à \$2.50 LE GALLON.

Les commandes nombreuses que M. Lafontaine reçoit chaque jour, témoignent hautement de la qualité et de la valeur de ce vin. Qu'on en fasse l'essai et nous garantissons d'avance la plus grande satisfaction.

S'adresser à

Hercule Lafontaine, ST-CUTHBERT.

17 Février 1893.

Dr. Trestler & Globensky CHIRURGIENS-DENTISTES, No. 1592, RUE NOTRE-DAME. Pres du Palais de Justice.—MONTRÉAL.

ADVERTISING.

If you wish to advertise anything anywhere at any time write to GEO. P. ROWELL & CO., No. 15 Spruce St., New-York.

EVERY one in need of information on the subject of advertising will do well to obtain a copy of "Book for Advertisers," 366 pages, price one dollar. Mailed, postage paid, on receipt of price. Contains a circular from the American Newspaper Directory of all the best papers and class journals; gives the circulation raising of every one and a good deal of information about rates and other matters pertaining to the business of Advertising. Address ROWELL'S ADVERTISING BUREAU 15 Spruce St., N. Y.

FOR OVER FIFTY YEARS

Mrs. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP has been used by millions of mothers for their children while teething. It disturbed at night and broken of your rest by a sick child suffering and crying with pain of Cutting Teeth need at once get a bottle of "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for Children Teething. It will relieve the poor little sufferer immediately. Depend upon it; mothers, there is no mistake about it. It cures Diarrhoea, regulates the Stomach and Bowels, cures Wind Colic, softens the Gums and reduces Inflammation, and gives tone and energy to the whole system. "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for children teething is pleasant to the taste and is the prescription of one of the oldest and best female physicians and nurses in the United States. Place twenty-five cents a bottle. Sold by all druggists throughout the world. Be sure and see for "MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP."

GERMAIN & CHENEVEIT, AVOCATS. BUREAU DE La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q.

FRISSONS ET FROIDS SUBITS. Dès le commencement prenez une cuillerée à thé de **PAIN-KILLER**. La Guérison sera plus subite que le Frisson. Novembre 1893.

PATENTS

Covers and Re-issues secured, Trade-Marks registered, and all other patent causes in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted.

Upon receipt of model or sketch of invention I make careful examination, and advise as to the probability of success, for the issue of a patent. With my office directly across from the Patent Office, and being in personal attendance there, I am enabled to have superior facilities for making prompt preliminary searches, for the issue of a patent, and successful prosecution of applications for patent, and for attending to all business entrusted to my care, in the shortest possible time.

FEEB MOULTREY, and exclusive attention given to patent business. Information, advice and special references sent on request.

J. R. LITTLELL, Solicitor and Attorney in Patent Causes, Washington, D. C. Opposite U. S. Patent Office.

(Mention this paper)

N'Attendez pas que la maladie vienne avant d'acheter une bouteille de **PAIN-KILLER**. Vous pouvez en avoir besoin cette nuit. Novembre 1893.

CHANCRES & CANCERS.

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers. Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même. Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement. St-Basile de Portneuf, 27 déc. 1892. M. le Dr Fleury, Lanoraie.

Monsieur le Docteur, Je suis chargé, de la part de M. Mathias Morisset, un de vos nombreux et reconnaissant patient, de vous présenter, en même temps que ses souhaits de bonne année, ses meilleurs respects et très sincères remerciements pour le grand bien que vous lui avez fait en le guérissant d'un chancre qui, par vos remèdes, l'aurait très certainement, et peut-être avant aujourd'hui, privé de la vie. M. Morisset aurait été heureux d'aller lui-même vous remercier et témoigner à Lanoraie de sa guérison, mais il ne le peut pas. Il ne cesse de proclamer partout votre habileté et l'effet de vos remèdes, qui l'on guéri radicalement. Veuillez agréer M. le Docteur les respects de votre très humble serviteur. B. LAURENT CHABOT, Plr. 18 Juillet 90.

BEATS THEM ALL!

12,000 pages of reading matter are found in 30 volumes of Chambers' Encyclopaedia, which furnish, post-paid, in connection with our twice-a-week edition, one year, for \$3.00.

THE ADVERTISER is the oldest newspaper in New-York City. Its Weekly edition is published in two sections and comes out every Tuesday and Friday—164 times during the year; has six to eight pages every issue, is well printed, has plenty of pictures, short stories, telegraphic news, financial and market reports, a woman's page and the ablest editorials published by any New-York paper. It is a model home paper, with elevating and entertaining reading matter, devoid of sensational and objectionable advertisements. All for \$1.00 a year. Specimens copies and Terms Lists with full particulars of the Attractive Inducements for Agents sent Free on application to

The Advertiser, 39 PARK ROW, NEW-YORK. 8 Mars 1893.

DEMERS, AVOCAT. RUE EDOUARD, BERTHIER.

SÛRE LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG **NE MANQUE JAMAIS** LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL GUÉRIT TOUTES LES AFFECTIONS DU SANG. **CERTAINE**

Novembre 1893.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes de Visite, Lettres Funéraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billes, Notices, Regus.

Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.

On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.